



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CREUSE

Service Territorial  
de l'Architecture  
et du Patrimoine

14 avenue Louis Laroche  
23000 Guéret

Affaire suivie par m-laure DUBOSCLARD  
Références 0119/12/2012MLD.NC

Téléphone 05 55 52 11 52  
Télécopie 05 55 52 12 48  
stap.creuse@culture.gouv.fr

COPIE

MAIRIE de FELLETIN

12 DEC. 2012

M<sup>r</sup> le Maire - 1<sup>er</sup> adj.  
2<sup>ème</sup> adj. - 3<sup>ème</sup> adj.  
4<sup>ème</sup> adj.

Guéret, le 06 décembre 2012

Objet : FELLETIN – Révision simplifiée n°1, secteur « Intermarché »  
Réf : votre dossier du 5 décembre 2012

Monsieur ,

Par courrier du 5 décembre dernier, vous m'avez soumis pour avis un dossier de révision simplifiée du PLU, portant sur le changement d'une zone N , parcelle AK n°98 au lieu dit Pré Bauday, en zone UBc à vocation commerciale.

Ce projet de changement de zonage de la parcelle Ak n°98 ne soulève aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Architecte des Bâtiments de France  
Chef du Service Territorial  
de l'Architecture et du Patrimoine



Nicolas CHEVALIER

Monsieur CHAIGNEAU

SARL cadexperts

24 chemin des Granges

23000 GUERET

Copie: Mairie de Felletin